



Difficulté d'une sas

Par **Chiche**, le **02/02/2022** à **19:57**

Bonjour,

Je suis présidente d'une sas (un restaurant) et associée minoritaire(40% des parts). L'associée principale (49% des parts) est la propriétaire du bâtiment et les 3 autres associés sont de sa famille.

Je suis la seule des associés à travailler dans le lieu puisque je fais le service. Il y a un salarié qui est le cuisinier.

La situation actuelle de la SAS est critique puisqu'il n'y a plus de trésorerie et que le compte bancaire est débiteur. Le comptable et le banquier me préconisent d'attendre un peu avant de déposer le bilan. Je ne peux pas mettre en vente le Fonds de commerce car la propriétaire et associée ne veut pas et il me faut son accord.

Depuis la création de la SAS donc un an, je suis présidente et serveuse environ 40h par semaine. Je me prends quand c'est possible un mandat social de 550e brut mensuel. Aujourd'hui, ma situation financière personnelle est au plus bas car je depuis 2 mois, d'une je ne me verse plus rien et d'autre part ce montant ne me suffit plus pour survivre.

Je ne sais plus comment m'en sortir, je me sens coincée des risques que je prendrai si je décidais de tout stopper. Les associés veulent récupérer ce qu'ils ont mis en compte courant d'associés. L'associé principale me demande de tout tenter pour sauver le restaurant encore quelques mois au moins (la crise sanitaire a fait que j'en suis là aujourd'hui, aucune erreur de gestion a été trouvée) mais j'ai plus la force, plus les finances pour tenir sans salaire, plus l'envie.

Quels risques j'encoure et surtout y'a t-il des solutions pour que l'on s'en sorte tous sans trop de fracas ?

Le comptable me répond qu'a demi mot et ne me donne pas de solution réelle, la banque fera tout pour récupérer leurs billes (ce qui est normal) et moi j'ai peur que chaque solution que je prendrais sera la mauvaise.

Merci de vos conseils.

Cordialement,